

L'Acadie de l'Atlantique de Maurice Basque, Nicole Barrieau et Stéphanie Côté avec la collaboration de Raymond Cyr et Emmanuel Doucet (Moncton, Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, « Francophonies », 1999, 146 p.)

Michel Bock

Numéro 11, 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005173ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005173ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bock, M. (2001). Compte rendu de [*L'Acadie de l'Atlantique* de Maurice Basque, Nicole Barrieau et Stéphanie Côté avec la collaboration de Raymond Cyr et Emmanuel Doucet (Moncton, Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, « Francophonies », 1999, 146 p.)]. *Francophonies d'Amérique*, (11), 161–163. <https://doi.org/10.7202/1005173ar>

L'ACADIE DE L'ATLANTIQUE

de MAURICE BASQUE, NICOLE BARRIEAU et STÉPHANIE CÔTÉ
avec la collaboration de RAYMOND CYR et EMMANUEL DOUCET
(Moncton, Centre d'études acadiennes, Université de Moncton,
«Francophonies», 1999, 146 p.)

Michel Bock
Université d'Ottawa

L'objectif des auteurs de *L'Acadie de l'Atlantique* pourrait paraître fort simple : donner un bref aperçu de l'évolution historique, institutionnelle et culturelle de l'Acadie depuis sa fondation. De l'aveu même des auteurs, ce court ouvrage ne prétend ni à l'exhaustivité ni à l'analyse scientifique. Publié dans le cadre de la collection «Francophonies», qui vise à souligner l'Année francophone internationale, il s'adresse à un public large et cherche à initier les profanes, ici comme ailleurs, à la chose acadienne. Ce genre d'exercice de synthèse, par contre, comporte des difficultés que les auteurs, de toute évidence, n'évitent pas tout à fait.

L'Acadie, comme ils le démontrent, est née dans la précarité et n'a jamais réussi à s'en affranchir complètement. Dès sa fondation en 1604 par le Français Pierre du Gua de Monts, la colonie dut affronter d'innombrables défis afin d'assurer non seulement son développement, mais tout simplement sa survie. Pendant tout le XVII^e siècle, la France et l'Angleterre se disputèrent l'Acadie qui sera contrainte à maintes reprises de changer de maître. En 1713, le traité d'Utrecht mettra une fin définitive à ce long conflit, la France cédant à sa rivale anglaise la colonie acadienne en même temps que la baie d'Hudson. Après une période d'accalmie relative auront lieu les événements odieux de 1755 : la déportation de milliers d'Acadiens par les autorités britanniques, la fuite dans les bois pour les autres et une chasse à l'homme qui durera tout près de huit ans. Événement fondateur s'il en est un, le «Grand Dérangement», sorte de purge ethnique, est encore profondément gravé dans la conscience collective acadienne et toujours porteur d'une forte charge émotive. Le retour des exilés se fera, lui aussi, dans la difficulté : le Nouveau-Brunswick (qui, après la dispersion, verra le retour de plusieurs Acadiens) sera également la terre d'accueil d'un grand nombre de Loyalistes fuyant la Révolution américaine et peu enclins à faire des largesses aux conquies d'hier. Malgré ces difficultés, on assistera, un siècle plus tard, à une «Renaissance acadienne» avec la fondation de plusieurs institutions (collèges classiques, communautés religieuses, associations, journaux, etc.) qui pourront mieux encadrer la vie

culturelle et religieuse de l'Acadie. Tributaire dans une très large mesure de la contribution d'un clergé venu du Québec et de France, cette renaissance n'en sera pas moins due à l'émergence d'une élite autochtone, notamment dans les professions libérales. Ce sera alors la grande époque des conventions nationales, de *L'Évangéline*, quotidien fondé en 1887 (et qui ne s'éteindra qu'en 1982), et des revendications en matière d'éducation et de religion. Le siècle suivant sera lui aussi témoin de nombreux bouleversements au sein de la société acadienne. La crise économique des années 1930 donnera naissance au mouvement coopératif, l'après-guerre verra la multiplication des maisons d'enseignement, alors que, pendant les années 1960, au Nouveau-Brunswick, le réseau institutionnel traditionnel sera remis en cause à la fois par l'intervention massive du gouvernement libéral de Louis Robichaud (notamment dans les domaines scolaire et économique) et par les mouvements étudiants et contre-culturels qui déferlent en même temps sur la plupart des sociétés occidentales.

Les auteurs précisent également que les progrès considérables accomplis depuis le siècle dernier ne peuvent toutefois complètement masquer des problèmes de taille, notamment sur les plans économique et institutionnel. Historiquement, la subsistance d'une majorité d'Acadiens a dépendu du secteur primaire, en particulier de la pêche, de l'agriculture et de l'industrie forestière. Si c'est encore le cas aujourd'hui dans une très large mesure, il faut toutefois noter un déplacement de certaines activités économiques vers les secteurs de la haute technologie et du tourisme. Du côté politique, la situation des Acadiens varie considérablement d'une province à l'autre. Au Nouveau-Brunswick, où ils représentent le tiers de la population, ils occupent une place relativement enviable comparativement à celle de leurs compatriotes de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve. Pour suppléer aux insuffisances sur le plan de la représentation dans le monde politique officiel, les Acadiens, comme d'ailleurs les minorités de langue française du reste du pays, ont par conséquent procédé à l'érection, dès le XIX^e siècle, d'un réseau d'associations et d'institutions dans des champs d'activité de plus en plus nombreux, surtout à partir des années 1960. Des organismes existent maintenant dans des domaines aussi divers que le sport amateur, la littérature, les arts de la scène et les médias, pour n'en nommer que quelques-uns. C'est en effet sur le monde des arts et des communications que l'Acadie contemporaine mise le plus pour assurer son développement, ce qui explique la multiplication des maisons d'édition, des théâtres, des journaux, des radios communautaires, etc.

En somme, *L'Acadie de l'Atlantique* constitue une introduction sommaire à l'étude de l'Acadie et servira surtout aux non-initiés en cette matière. Il faut regretter, cependant, que les auteurs aient choisi de sacrifier l'analyse sous prétexte de viser un public ayant peu fréquenté la réalité acadienne. En trop d'endroits, l'ouvrage sombre dans l'énumération encyclopédique (de politiciens, d'associations, etc.) et évite de poser des questions qui ne manqueraient pas d'intéresser même les moins familiarisés avec l'Acadie. Vulga-

riser n'est pas dénombrer et, à force de trop privilégier la méthode positive, on risque parfois d'éviter des débats importants. Ainsi, plusieurs interrogations demeureront sans réponse. Par exemple, quel était l'état des relations entre l'Acadie et les autres communautés françaises du pays? Hormis quelques mentions de la contribution du clergé canadien-français au développement culturel de l'Acadie, le lecteur en apprend fort peu sur ce sujet. Les Acadiens, historiquement, se considéraient-ils comme une « nation » distincte à la fois des Canadiens anglais et des Canadiens français? Si oui, ce sentiment « national » a-t-il évolué au fil des ans, en particulier pendant les années 1960 et 1970, qui furent témoins d'un si grand nombre de bouleversements culturels et idéologiques? N'y aurait-il pas eu lieu, dans un même ordre d'idées, d'esquisser un parallèle entre la situation des Acadiens et celle des autres communautés francophones minoritaires du pays dont le développement culturel et institutionnel évolue dans le même sens, en particulier durant les années 1970, mais aussi bien avant?

Le lecteur doit également s'interroger sur le silence qui est fait sur certains événements historiques d'importance. Rien n'est dit, en effet, sur les conflits scolaires que les Acadiens connurent au lendemain de l'entrée en vigueur de la Confédération en 1867, les chapitres sur l'histoire et sur l'éducation n'en soufflant pas le moindre mot. Voilà une omission difficile à comprendre, d'autant plus que la suppression de l'enseignement catholique dans les écoles acadiennes prit l'allure d'une véritable crise « nationale » et qu'elle annonçait les conflits scolaires qui, quelques années plus tard, devaient s'abattre sur les provinces de l'Ouest et sur l'Ontario.

Malgré ces réserves, on ne peut qu'applaudir à une initiative qui augmentera la connaissance de l'Acadie et qui contribuera sans doute, s'il atteint le public international qu'il vise, à donner aux minorités de langue française du Canada la place qui leur revient dans la francophonie mondiale.